

Paris, le 20 mars 2020

---

#### Information Coronavirus n°4

Objet : Mesures du gouvernement pour faire face à l'épidémie de Covid-19

---

Le Président de la République et le Gouvernement mettent tout en œuvre pour protéger l'ensemble des Françaises et des Français et apporter les réponses nécessaires afin de lutter efficacement contre l'épidémie de Covid-19.

La période particulière dans laquelle nous sommes doit nous conduire à être encore plus solidaires et plus protecteurs à l'égard des personnes vulnérables telles que :

- **Les personnes victimes de violences ;**
- **Les personnes en situation de handicap ;**
- **Les personnes autistes.**

#### Concernant les personnes victimes de violences :

La période de crise que nous connaissons et le confinement à domicile peuvent hélas générer un terreau propice aux violences conjugales.

Le gouvernement s'est assuré que les dispositifs mis en place pour protéger et soutenir les femmes victimes de violences continuent à être opérationnels :

- **Maintien de l'activité du 3919** : L'activité du numéro d'écoute sera maintenue mais réduite. La plateforme [arretonslesviolences.gouv.fr](https://arretonslesviolences.gouv.fr) est toujours active, elle est le canal à privilégier avec le 17, en cas d'urgence ;
- **Poursuite de l'accueil dans les centres d'hébergement d'urgence ;**
- **Poursuite du traitement des affaires de violences conjugales.**

#### Concernant les personnes en situation de handicap :

Des mesures ont été prises pour protéger les personnes en situation de handicap les plus fragiles, avec la mobilisation de l'ensemble de la solidarité nationale.

- **Les salariés fragiles** au sens de l'avis rendu par le Haut conseil de la santé publique, **qui ne disposent d'aucune solution de télétravail doivent rester à domicile et peuvent bénéficier d'un arrêt de travail selon des conditions simplifiées ;**
- **L'accueil physique dans les MDPH est suspendu** pour éviter tout risque d'accélération de la circulation du virus et de contamination des personnes en situation de handicap ;
- **Les parents qui sont amenés à garder leur enfant handicapé à domicile**, du fait de la fermeture de la structure médico-sociale d'accueil, **bénéficieront d'une prise en charge par la Sécurité sociale des indemnités journalières ;**
- Le Gouvernement a demandé que la **fermeture des externats et des accueils de jour soit accompagnée obligatoirement d'un dispositif organisant la continuité de l'accompagnement médico-social aux familles** : astreinte téléphonique, mise en place de prestations prioritaires au domicile, orientation si besoin vers une structure d'hébergement.

**Concernant les personnes atteintes d'autisme et troubles autistiques :**

La période de confinement est un moment particulièrement complexe pour les familles d'enfants autistes et les personnes autistes adultes.

**Autisme Info service**, plateforme lancée il y a neuf mois avec le soutien du Gouvernement, est aujourd'hui en première ligne pour répondre à ces questions sur son site internet, par mail et par téléphone. Ses capacités de réponses ont été renforcées pour soutenir les familles.

**Pour joindre Autisme Info Service :**

- Par téléphone : 0800 71 40 40
- Par mail : [autismeinfoservice.fr](mailto:autismeinfoservice.fr)

\* \* \* \*

**Le Président de la République s'est rendu hier à l'Institut Pasteur, qui est en première ligne de la lutte contre le COVID-19 depuis les premiers jours de la crise. Il a rappelé le caractère vital de la recherche scientifique et la nécessité d'investir massivement sur le long terme.**

Afin de coordonner la réponse scientifique à la propagation du virus sur le territoire national, l'État a décidé de porter **l'effort global de recherche sur le Covid-19 à 8 millions d'euros.**

Par ailleurs, un **fonds d'urgence de 50 millions d'euros** a été débloqué par le Gouvernement pour la recherche sur la lutte contre l'épidémie.

**La France doit se réarmer en matière de recherche.** Pour ce faire, elle a engagé, en lien avec la communauté scientifique, des travaux depuis plus d'un an. Le gouvernement a décidé de réinvestir 5 milliards d'euros supplémentaires dans la recherche sur 10 ans, qui seront des moyens entièrement nouveaux, portant ainsi à **20 milliards d'euros le budget total alloué à la Recherche.**

\* \* \* \*

Bien que sa permanence parlementaire soit fermée jusqu'à nouvel ordre, Alexandra VALETTA-ARDISSON rappelle que son équipe parlementaire est en télétravail et continuera de répondre à vos sollicitations.

**Pour nous contacter par mail :** [alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr](mailto:alexandra.ardisson@assemblee-nationale.fr)

**Pour nous téléphoner :** 01.40.63.04.06 ou 04.93.16.24.03

**Pour suivre notre actualité :**



@A\_Ardisson



@aardisson

[alexandra-valetta-ardisson.fr](http://alexandra-valetta-ardisson.fr)

**Alexandra VALETTA-ARDISSON**  
Députée La République En Marche des Alpes-Maritimes